

Etaient présents : Muriel BATAILLE, Anita BENIER, Thierry BRACQUEMONT, Annick BUISSON, Edith CHARDON, Laurence CHEVOLOT, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Jean-Pierre DURAND, Patrick ECHEGUT, Bernard ESPUGNA, Bertrand HAUCHECORNE, Dominique LORCET, Jacques MESAS, Astrid REYT et Bruno VIVIER.

Étaient excusés : Gérard CORGNAC, Elisabeth MANCHEC, Florence NAIZOT et Sébastien ROJO.

Ordre du jour :

1. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention ;
2. Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) ;
3. Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) ;
4. Contrat local de santé ;
5. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;
6. Programme LEADER
7. Festival art et biodiversité ;
8. Actualité des projets : alimentation, LIFE « ensemble pour le climat »
9. Site internet : cahier des charges et consultation
10. Questions diverses (Règlement intérieur, Renouvellement du Conseil de développement).

1. CRST : dossiers de demande de subvention

M. le Président présente les projets suivants :

Axe	Mesure	Projet	Porteur	Dépense éligible	Tx	Subvention	F/I
B	22	Modernisation du circuit de Sougy (3 ^{ème} dossier)	ECURIE 45	25 120,00 €	20%	5 000 €	I
C	30	Création d'une piste cyclable de Beaugency à Tavers	Beaugency	230 691,00 €	40%	92 200 €	I
C	30	Création de liaisons douces	Saint-Ay	172 242,00 €	32%	55 900 €	I
D	31	Création d'un observatoire de la biodiversité	Artenay	23 500,00 €	40%	9 400 €	I
D	31	Elaboration d'un Inventaire de Biodiversité Communale	Artenay	25 000,00 €	80%	20 000 €	F
D	32	Acquisition de matériel favorable à la biodiversité	Artenay	64 829,00 €	40%	25 900 €	I

Le Bureau s'interroge sur le projet porté par Ecurie Orléans. Le porteur de projet a déjà bénéficié par deux fois de l'aide du CRST pour un total de 26 600 € d'aide. Le Bureau constate qu'il reste peu de crédit sur le volet sport du CRST et observe que le site de Sougy semble avoir une envergure nationale. Parallèlement, Ecurie Orléans est une association exclusivement composée de bénévoles qui contribue au dynamisme du territoire. Par ailleurs, ce type d'infrastructure peut constituer un exutoire à mettre en lien avec l'impératif de sécurité routière. Le Bureau souhaite que soit vérifié les participations financières de l'Etat (ministère des Sports), de l'UFOLEP et de la commune de Sougy. Lorsque ces éléments seront connus, une décision sera prise.

Le Bureau émet un avis favorable sur les projets de pistes cyclables mais souhaite désormais examiner ces projets à l'échelle intercommunale et non plus seulement communale.

Le Bureau émet un avis favorable sur le projet d'IBC d'Artenay. Le Bureau constate la qualité de l'IBC réalisé sur Mareau-Mézières par Loiret Nature Environnement et souligne la nécessité de connaître réellement la biodiversité locale pour ensuite agir (protection, mise en valeur, aménagement). Le Bureau souhaite savoir si l'ensemble des IBC s'inscrit dans un même cahier des charges. Le Bureau souhaite avoir des précisions sur la valorisation de 10% du devis par LNE. Une réponse sera faite lors de la prochaine réunion.

Le Bureau émet un avis favorable sur le projet d'observatoire de la biodiversité d'Artenay. Il attire l'attention sur la nécessité de faire vire un tel équipement.

Le Bureau émet un avis favorable sur le projet d'acquisition de matériel favorable à la biodiversité d'Artenay.

Concernant les projets de la stratégie biodiversité mobilisant le dispositif A VOS ID, le Bureau souhaite que la part A VOS ID soit maximisée jusqu'à 66 000 € (Bonification de 10 points car le projet relève de la biodiversité).

M. Cuillerier informe qu'il reste 1 719 552 € sur le CRST et qu'ils devront être engagés avant avril 2023.

2. Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

M. Cuillerier informe que l'Etat poursuit son travail de tri et d'orientation des actions au regard des thématiques et de la feuille de route départementale. Le Pays Loire Beauce sera sollicité courant septembre par l'Etat.

3. Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)

M. Prévost informe que le diagnostic est achevé. Le diagnostic complet et sa synthèse ont été mis en ligne. Il informe que la phase « préconisation » débutera le mardi 21 septembre avec les ateliers professionnels puis partenaires. Au regard du nombre de professionnels du bâtiments inscrits, le Bureau souhaite que l'atelier prévue le 21 septembre matin soit décalé à un autre jour et plutôt en soirée.

4. Contrat local de santé

Mme Lhacheq informe que l'EHPAD « Le Parc des Mauves » de Huisseau-sur-Mauves et l'EHPAD « Le Trianon » de Patay se sont manifestés pour accueillir un service sanitaire (SESA). L'objectif du SESA est la mise en place d'une action de prévention-promotion de la santé (nutrition, addiction, vie sexuelle et affective...) par des étudiants en santé. Cette action aura lieu en avril 2022.

Mme Lhacheq informe que trois médecins du projet de MSP de Baule se sont désengagés du projet et indique qu'elle a organisé une réunion le 19 août 2021 entre la commune, l'ARS, la Fédération des Maisons et des Pôles de Santé pour faire le point sur l'avenir du projet. Il en ressort plusieurs pistes : transformation du projet de MSP en Equipe de Soins Primaires (ESP), création d'un cabinet satellite d'une MSP du territoire (par exemple Meung-sur-Loire). Un échange entre les trois médecins et la Fédération des Maisons et des Pôles de Santé est prévu pour connaître les raisons de leur retrait et sur leurs attentes.

Mme Lhacheq informe qu'un événement de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal s'est tenu à la Ferté-Saint-Aubin (CCPS) le jeudi 9 septembre 2021. Cet événement, intitulé le « colon tour » a été animé par des professionnels de santé et vise à mieux appréhender les techniques de dépistage, la maladie et les traitements. Par ailleurs, elle informe qu'un Forum d'accès aux droits se tiendra à Jargeau (PETR FOLS) le mercredi 22 septembre 2021 de 14h à 18h. Ce forum réunira des stands d'information animés par des professionnels pour renseigner le public et répondre à leurs interrogations sur leurs droits, dans de divers domaines : santé, social, emploi, logement, jeunesse, ...

5. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

M. le Président informe que le travail de vérification de la tache urbaine, de la dent creuse et des friches a été réalisé par les 48 communes et la CCBL durant l'été 2021. Une présentation des résultats de ce travail aura lieu lors du prochain comité de suivi du SCoT le lundi 4 octobre 2021 à 14h

La commune de Beaugency fait une modification simplifiée de son PLU.

L'objet de cette modification consiste en un changement au niveau des articles UI10 et AU10 relatifs à la hauteur des constructions (Modifications mineures car elles ne changent pas l'esprit de la règle).

Ainsi, dans l'article UI 10 « hauteur des constructions », la hauteur totale des constructions passe de 12 à 16 mètres. Pour les articles AUI3 à AUI 14, la phrase « *excepté pour l'article AUI 10 où la hauteur des constructions ne doit pas excéder 16 mètres. Cette hauteur maximale peut cependant être dépassée pour des installations diverses de faible emprise telle que cheminées, réservoirs, grues, etc. Elles présenteront pour cela une simplicité et d'une unité de volume ainsi qu'une qualité d'aspect : couleur et matériaux.* » est ajoutée après la phrase « Les règles applicables en cas d'urbanisation seront celles de la zone UIc ».

M. Durand observe que cette modification dispose d'un dossier extrêmement complet qui illustre de façon claire la façon dont le projet respecte les caractéristiques paysagères du val de Loire.

Le Bureau se montre favorable à cette modification simplifiée.

6. Programme Leader

Mme Baron informe que le comité de pilotage Leader s'est réuni en juin et août 2021 pour étudier et évaluer les projets sollicitant des crédits complémentaires pour 2021 et 2022. Le prochain comité de programmation LEADER (28 septembre) permettra de valider la méthodologie attribution des crédits complémentaires 2021-2022 et l'intégration de ces crédits complémentaires à la maquette.

Concernant la future candidature LEADER 2023-2027, le Bureau souhaite que la stratégie puisse répondre aux besoins des communes.

7. Festival art et biodiversité

Mme Baron informe que le jury de sélection des courts-métrages se réunira les 15 et 28 septembre pour sélectionner les films présentés. L'édition du festival 2021 se tiendra le 14 novembre 2021 à Artenay, le 22 novembre à Beaugency et le 23 novembre 2021 à Saint-Ay.

Le Bureau se montre favorable au fait de flécher les 5 000 € de subvention du Département vers l'organisation de ce festival.

8. Projets : Leader, alimentation, collectif climat, LIFE « ensemble pour le climat »

Alimentation

M. Prévost informe que des visites d'exploitation ont été réalisées par les cuisiniers le 16 juin et 25 août. Par ailleurs, le livret de recettes sera finalisé pour octobre (12 recettes). Un forum des producteurs de l'ensemble des territoires de l'Orléanais se tiendra le 6 octobre 2021 après-midi, à Semoy.

LIFE « agissons ensemble pour le climat »

M. le Président informe que la Région a été retenue par la Commission européenne au titre de sa candidature au programme LIFE et que le Pays Loire Beauce est associé à ce projet. A ce titre, la Région a d'ores et déjà versé un acompte au Pays Loire Beauce pour la mise en œuvre de ce programme dont les objectifs sont :

- D'accompagner des citoyens sur la sobriété énergétique
- De relocaliser les retombées des projets d'énergies renouvelables
- De sensibiliser les habitants aux enjeux énergie-climat

Le Pays Loire Beauce, en tant que « **bénéficiaire associé** » mobilisera 50% ETP pour un an, puis 20% pour trois ans.

Un élu référent sur ce projet devra être identifié prochainement.

9. Site internet : cahier des charges et consultation

Le Bureau souhaite que le site puisse montrer les réalisations positives du territoire, les sources de financements. Le site devra permettre de sensibiliser les élus, techniciens et citoyens sur les projets et objectifs du territoire. Le Bureau se montre favorable pour créer une « lettre d'information » mais ne souhaite pas créer de site extranet.

Une délibération pour lancer la consultation sera prise lors du prochain comité syndical.

10. Questions diverses.

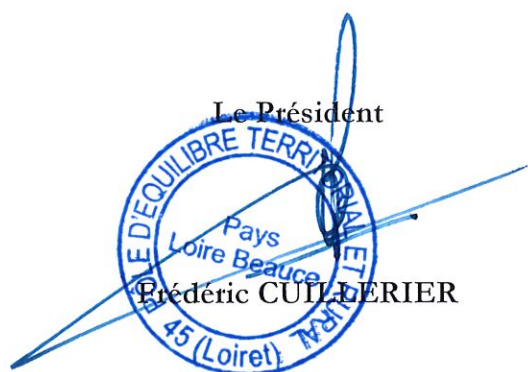
Règlement intérieur

Le Bureau souhaite que le terme « collectif climat » soit remplacé par le terme « Groupe action climat » dans le règlement intérieur. Une délibération sera prise lors du prochain comité syndical pour modifier le règlement intérieur.

Conseil de développement : renouvellement des membres

Le Bureau se montre favorable de procéder au renouvellement des membres du Conseil de développement. Une délibération sera prise lors du prochain comité syndical pour modifier le règlement intérieur.

Le Président



Frédéric CULLERIER